

ALEXIA

ET

LES AULERCI-BRANNOVICES

AU TRIBUNAL DE VINGT SIÈCLES ET DE J. CÉSAR,

Par un Aulerc.

AVANT-PROPOS.

Le titre qu'on vient de lire résume toute la pensée de ce mémoire : C'est de ramener la question d'Alise à sa plus simple expression, d'où elle ne s'est que trop écartée. C'est César qu'il faut entendre ; c'est le *témoignage des siècles* accueillant et reproduisant le sentiment du général romain qu'il faut principalement écouter. Tous les autres moyens n'ont qu'une importance secondaire et hypothétique : considérable, s'ils viennent se grouper autour du récit de César et l'affirmer ; nulle, s'ils le contredisent.

Que l'on croie donc à un vieil Aulerc, qui vient, avec la simplicité du vieux temps, témoigner en faveur d'Alise-Sainte-Reine, en compagnie de César et de toute la tradition ; répondre à quelques affirmations et appréciations des docteurs contemporains ; et enfin défendre son humble *pagus*, malencontreusement mis en cause.

Que Dieu ait le pauvre Aulerc en sa sainte garde !